

## Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 30 juin 2016

**Objet :** *RD - Adhésion de la Ville de La Motte-Servolex au service commun de la direction des systèmes d'information (DSI) de Chambéry métropole - Transfert des agents de la Ville de La Motte-Servolex à Chambéry métropole*

- date de convocation le 24 juin 2016
- nombre de conseillers en exercice : 76

L'an deux mille seize, le jeudi trente juin à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole, légalement convoqués, se sont réunis à La Ravoire, Halle Henri Salvador, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole.

- étaient présents : 61

<b>Barberaz</b>	Jean-Pierre Coudurier - David Dubonnet - Yvette Fetaz
<b>Barby</b>	Catherine Chappuis - Christophe Pierretton
<b>Bassens</b>	Anne Manipoud - Alain Thieffenat
<b>Challes-les-Eaux</b>	Danièle d'Agostin - Daniel Grosjean - Maurice Meunier
<b>Chambéry</b>	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Françoise Marchand - Dominique Morand - Christian Papegay - Pierre Perez - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre
<b>Cognin</b>	Suzanne Boucher - Claude Vallier - Florence Vallin-Balas
<b>Curienne</b>	
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Pascal Mithieux - Anne Routin - Céline Vernaz
<b>La Ravoire</b>	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Chantal Giorda - Patrick Mignola - Françoise Van Wetter
<b>La Thuile</b>	Dominique Pommat
<b>Les Déserts</b>	Michel André
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	Gérard Marcucci
<b>Saint-Alban-Leyse</b>	Michel Dyen - Michel Fournier
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel - Jacqueline Rol
<b>Saint-Cassin</b>	
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Bernard Januel
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Louis Caille
<b>Sonnaz</b>	Daniel Roचाix
<b>Thoiry</b>	Jérôme Esquevin
<b>Vérel-Pragondran</b>	Jean-Pierre Coendoz
<b>Vimines</b>	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 13

de Jean-Pierre Beguin à Florence Vallin-Balas - de Stéphane Bochet à Daniel Grosjean - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Delphine Julien à Josiane Beaud - de Sylvie Koska à Marc Chauvin - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Céline Lapoléon à Michel Dyen - de Edith Livernois à Jean-Pierre Ruffier - de Benoit Perrotton à Françoise Bovier-Lapierre - de Walter Sartori à Louis Caille - de Bruno Stellan à Brigitte Bochaton - de Alexandra Turnar à Michel Dantin - de Sylvie Vuillemet à Anne Routin

- conseillers excusés : 2

Philippe Dubonnet - Marie-José Dussauge

## Conseil communautaire du 30 juin 2016

délibération n° 112-16 C

objet **RD - Adhésion de la Ville de La Motte-Servolex au service commun de la direction des systèmes d'information (DSI) de Chambéry métropole - Transfert des agents de la Ville de La Motte-Servolex à Chambéry métropole**

---

Marc Chauvin, vice-président chargé des ressources humaines et des moyens des services, rappelle que Chambéry métropole et la Ville de Chambéry ont décidé en mai 2011 de mutualiser leurs systèmes d'information, cette décision se traduisant par un regroupement de leurs équipes respectives au sein d'une direction unique rattachée à Chambéry métropole.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, les agents de Chambéry ont été transférés à Chambéry métropole au sein de la DSI mutualisée.

La Ville de La Motte-Servolex qui disposait d'un service informatique propre constitué de deux agents a manifesté son souhait d'étudier la possibilité de rejoindre ce service commun à l'occasion du départ de son responsable informatique.

A l'issue de cette étude, elle a confirmé son intention et il convient de procéder au transfert de l'agent du service encore présent à La Motte-Servolex, le deuxième agent étant en cours de recrutement directement au sein de Chambéry métropole.

La participation à un service commun emporte le transfert de plein droit des fonctionnaires et agents non titulaires qui remplissent en totalité leurs fonctions dans un service ou une partie du service mis en commun à l'EPCI ou à la commune chargée du service commun.

Aussi, il convient d'établir une convention de mutualisation de moyens pour la direction des systèmes d'information mutualisée.

Une fiche d'impact décrivant notamment les effets sur l'organisation et les conditions de travail, la rémunération et les droits acquis pour les agents sera, à cet effet, annexée à la convention.

A ce jour, le transfert de plein droit à l'EPCI concerne un agent titulaire de la Ville de La Motte-Servolex exerçant en totalité ses fonctions au sein de la DSI mutualisée.

Ce transfert prendra effet au 1<sup>er</sup> septembre 2016. Les commissions administratives paritaires des deux collectivités sont également saisies.

**Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5211-4-2,

**Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

**Vu** l'avis du comité technique du 21 juin 2016,

**Vu** la saisine de la commission administrative paritaire,

**Vu** l'avis du Bureau du 22 juin 2016,

**Le Conseil communautaire de Chambéry métropole, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** approuve l'adhésion de la Ville de La Motte-Servolex au service commun des systèmes d'information de Chambéry métropole à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016, conformément aux dispositions de l'article L.5211-4-2 du code général des collectivités territoriales,

**Article 2 :** autorise le président ou son représentant à signer la convention qui en précise les conditions,

**Article 3 :** approuve la création, dans le cadre de cette adhésion, d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe et d'un poste de technicien, au 1<sup>er</sup> septembre 2016.

le président,  
Xavier Dullin